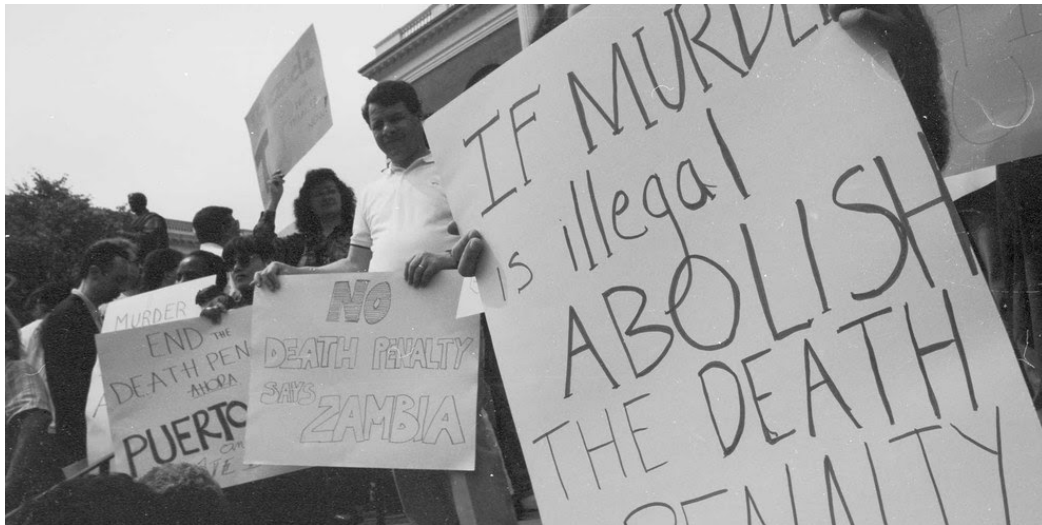


## La peine de mort abolie il y a 40 ans en France : les pays où on a espoir de la voir disparaître



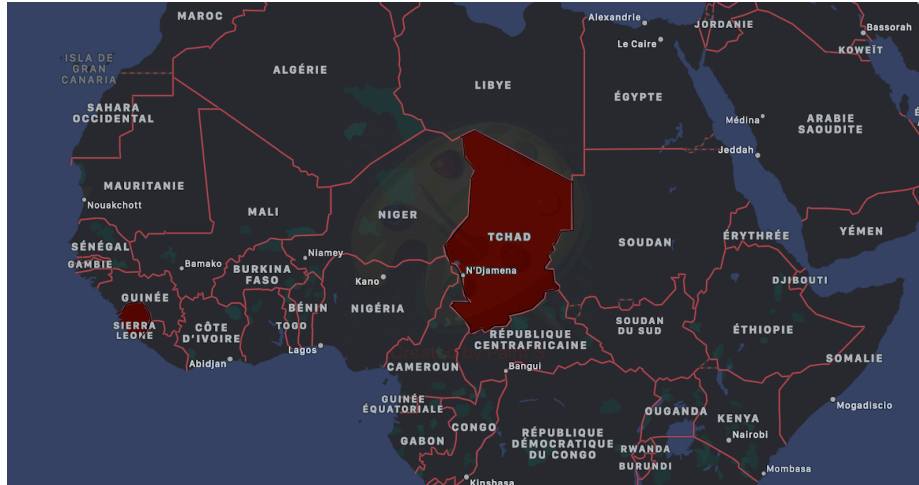
(Le 10 octobre est la Journée mondiale de lutte contre la peine de mort ©AmnestyInternational)

**Le 9 octobre, la France fêtait les 40 ans de l'abolition de la peine de mort. À cette occasion, Robert Badinter a donné un discours symbolique au Panthéon, aux côtés d'Emmanuel Macron qui veut *“relancer le combat pour l'abolition universelle”*.**

L'abolition mondiale de la peine capitale. Serait-ce utopiste? Selon le dernier rapport d'Amnesty International, 483 personnes ont été exécutées en 2020 et 54 États pratiquent encore la peine de mort. Parmi les plus mauvais élèves d'Afrique et du Moyen-Orient, certains États se démarquent par une perspective d'avenir plus positive.

### **Des pays africains révoquent la condamnation à mort**

En réformant son code pénal en 2017, le Tchad exclu la peine de mort mais la préserve dans une loi réprimant les actes de terrorismes. C'est en abrogeant cette loi que le Tchad devient un pays abolitionniste en mai 2020. En Afrique de l'Ouest, la Sierra Leone marque l'histoire en abolissant la peine capitale le 23 juillet 2021. Elle était juridiquement prévue en cas de vol aggravé, de meurtre ou de trahison, mais peu employée en pratique. La dernière exécution date d'il y a plus de 20 ans. Enfin aux États-Unis, l'État de Virginie a interdit la mise à mort d'un condamné. Le gouverneur démocrate Ralph Northampton fait référence à *«l'histoire compliquée de la Virginie»*, marquée par *«le racisme et les discriminations»*. Il est le premier État à mettre en place la peine capitale, mais rejoint en mars dernier les 22 autres États américains ayant abolie la peine de mort.



(Les nouveaux pays abolitionnistes en Afrique ©LORENA BERTIN)

## Au Moyen-Orient, des nations sur le bon chemin

L'Iran est pointé du doigt par le rapport d'Amnesty International. Le code pénal islamique prévoit la peine de mort pour de nombreux crimes tel que le meurtre et le viol mais également pour insurrection armée contre l'État, inimitié à l'égard de Dieu, propagation de la corruption sur terre ainsi que pour les relations sexuelles hors mariage ou entre personnes de même sexe. Une brèche d'espoir se dégage en 2018 lorsque les condamnations à mort pour trafic de drogue sont limitées.

De l'autre côté du Golfe Persique, l'Arabie Saoudite se hisse en tête du classement de nombre de personnes exécutées en 2019 et veut redorer son blason. En février 2020, le prince saoudien met fin à la peine de mort pour les mineurs de moins de 18 ans au moment des faits. L'exécution est remplacée par une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement.

**Lorena Bertin**